



DOSSIER DE PRESSE

Association LYON CAREX

**Lyon-Saint Exupéry au cœur d'un réseau européen
de fret ferroviaire à grande vitesse**

Un projet labellisé Grenelle de l'environnement

Lyon, le 24 septembre 2008

Contact presse :

Isabelle Rousset

Tél. 04 72 22 72 08 – 06 64 18 31 38

Email : isabelle.rousset@lyon.aeroport.fr

SOMMAIRE

Communiqué de presse	Page 3
L'Association Lyon Carex, présentation	Page 4
Le projet Lyon Carex, présentation	Page 6
L'association Euro Carex	Page 9
Le plan Grenelle de l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry	Page 10
Carte d'identité de l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry	Page 12

Communiqué de presse

Lyon, le 24 septembre 2008

Lyon-Saint Exupéry au cœur d'un réseau européen de fret ferroviaire à grande vitesse

Un projet labellisé Grenelle de l'environnement

24 septembre 2008 – Les principaux acteurs publics et privés du développement économique de la région Rhône Alpes se sont réunis pour fonder l'Association Lyon Carex. Ce projet placera Lyon-Saint Exupéry au cœur d'un réseau européen de fret ferroviaire à grande vitesse. Il est l'exemple d'une parfaite adéquation entre développement économique et développement durable.

Le 24 septembre 2008, l'association Lyon Carex est créée à l'initiative des partenaires publics et privés. Le projet « Carex » (Cargo Rail Express) a pour objectif le développement de l'activité fret express et cargo par train à grande vitesse sur le réseau ferroviaire européen de ligne à grande vitesse (LGV) entre plates-formes aéroportuaires européennes. Le projet Lyon-Carex fait partie du projet EUROCAREX pour la création d'installations ferroviaires fret sur les pôles aéroportuaires européens (railports). L'Aéroport Lyon-Saint Exupéry est **aux côtés des plates-formes internationales majeures** telles que Paris Roissy, Liège, Amsterdam, et Londres (hors emprise plate-forme). Et bientôt Cologne.

Aujourd'hui, l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry représente plus de 146 000 tonnes de fret en 2007, dont 37 000 tonnes de fret avionné et 109 500 tonnes de fret camionné, ce qui le positionne au premier rang des aéroports français après Paris. Il s'agit pour **l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry d'anticiper et d'offrir à la puissance économique de sa région un nouveau service fret efficace avec une dimension environnementale forte puisqu'il est labellisé « Grenelle de l'environnement ».**

A l'horizon 2012, une gare ferroviaire fret à grande vitesse, sur CargoPort, la zone fret de l'aéroport, permettra **le report modal du fret camionné et court courrier avionné** de l'aéroport vers le ferré. Ce nouveau service CAREX donnera une alternative avantageuse aux entreprises dont le fret camionné ne transitait pas par la plate-forme lyonnaise. Il devrait permettre le développement des entreprises sur le site et l'augmentation de l'attractivité de la plate-forme aéroportuaire lyonnaise grâce à la synergie des modes de transports. Il sera également un levier pour capter des compagnies aériennes moyens et longs courriers qui pourront combiner le fret et les voyageurs. L'ambition est ainsi de créer l'un des principaux hubs du transport international multimodal européen pour passagers et fret.

Il s'agit d'un **développement économique de l'activité fret dans un schéma durable avec une réelle considération environnementale**. Considération environnementale pour laquelle l'Aéroport est reconnu au niveau européen avec, entre autres, la remise par ACI Europe du BEST AIRPORT AWARD 2008. Rappelons également que CAREX est parmi les actions qu'Aéroports de Lyon a intégré dans son propre plan Grenelle présenté à la presse en mars 2008.

Ce projet est une illustration parfaite des orientations futures de la politique européenne des transports, auquel s'associe dès à présent le monde économique avec de grandes entreprises telles que FEDEX, le Groupe Dimotrans, le groupe la Poste et WFS, mais également **les pouvoirs politiques régionaux**, avec le Conseil général et certainement le Conseil régional et le Grand Lyon dès qu'ils auront délibéré. A noter la participation de Jean-Pierre Jourdain de la Communauté de communes de l'Est lyonnais et de Philippe Meunier Député du Rhône.

Contact presse :

Isabelle Rousset Tél. 04 72 22 72 08 – 06 64 18 31 38

Email : isabelle.rousset@lyon.aeroport.fr

Son objectif

- L'intégration dans le réseau Euro Carex. Une association à l'échelle européenne, regroupant les différents railports sera créée en octobre 2008.
- La promotion du projet d'un service de fret ferroviaire à grande vitesse connecté à la plate-forme aéroportuaire Lyon-Saint Exupéry.
- La réalisation de toutes études d'intérêt général sur la faisabilité et l'équilibre économique du projet.
- Le regroupement et la mutualisation des ressources de tout adhérent au projet.
- La réalisation de toutes les actions en considération de l'intérêt environnemental, économique et logistique de ce nouveau service.

Son budget

Le budget total est estimé à 195 000 € jusqu'à fin 2009.

Ses actions

Actions 2008

- Présentation des résultats de l'étude RFF sur les infrastructures
- Elaboration du cahier des charges et appel d'offres pour l'étude de marché

Actions 2009

- Lancement de l'étude de marché
- Participation aux études Euro Carex
- Recherche de nouveaux adhérents
- Elaboration du cahier des charges et appel d'offres pour étude de fonctionnement de la gare ferroviaire fret
- Actions de lobbying

Les membres fondateurs de Lyon Carex

COLLEGE PUBLIC

COLLECTIVITE	MANDATAIRE	FONCTION
GRAND LYON	En attente de délibération	
CONSEIL GENERAL DU RHONE	Georges BARIOL	Vice-président chargé des transports et du projet Leslys
CONSEIL REGIONAL RHONE-ALPES	En attente de délibération	
DEPUTE DU RHONE	Philippe MEUNIER	Député
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST LYONNAIS	Jean Pierre JOURDAIN	Président
CCI DE LYON	Philippe VENDITELLI	Elu
CRCI RHONE-ALPES	En attente de délibération	

COLLEGE ENTREPRISE

ENTREPRISE	MANDATAIRE	FONCTION
FEDEX	Yves FERRAND	Directeur des opérations
WFS	Philippe ROSE	Directeur développement
GROUPE LA POSTE	Jacques ROLLAND	Directeur Geopost
GROUPE DIMOTRANS	Salvatore ALAIMO	Président Directeur Général
AEROPORTS DE LYON	Yves GUYON	Président du Directoire

Composition du Bureau

Elus au Bureau de l'Association LYON CAREX le 24 septembre 2008 lors de l'assemblée constitutive :

Président	Salvatore Alaimo	PDG Dimotrans – Membre TLF
Vice-présidents	Philippe Meunier	Député du Rhône
	Georges Barriol	Vice-président Conseil Général Rhône
	En attente de délibération	Conseil Régional Rhône-Alpes
	En attente de délibération	Grand Lyon
Trésorier	Jean-Pierre Jourdain	Président CCEL
Secrétaire	Yves Guyon	Président du Directoire Aéroports de Lyon

Sa situation géographique à l'intersection des lignes à grande vitesse et le fort développement économique de sa région, positionne très naturellement l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry dans le projet CAREX. Les enjeux sont forts pour la plate-forme aéroportuaire : d'une part la croissance de la zone fret de l'Aéroport (Cargoport), d'autre part les retombées socio économiques pour tout un territoire et enfin la cohérence avec sa politique de développement durable.

L'Aéroport s'est inscrit officiellement dès juillet 2006 dans un projet d'envergure internationale – CAREX.

Historique et contexte

Le projet Roissy Carex, labellisé « Grenelle environnement » est soutenu par le gouvernement français et l'Europe. Ce projet a pour objectif le développement de l'activité fret par train à grande vitesse entre plates-formes aéroportuaires et Paris Roissy grâce au réseau européen de LGV (lignes à grande vitesse).

Le projet Roissy Carex évolue en projet Euro Carex puisque la Belgique (aéroport de Liège), les Pays Bas (aéroport de Schiphol Amsterdam), l'Angleterre et l'Allemagne, peut-être, (aéroport de Cologne) sont concernés, avec la France (l'Aéroport de Paris CDG et l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry).

L'Aéroport Lyon-Saint Exupéry s'inscrit comme les autres plates-formes dans la 1^{ère} phase du réseau dont la mise en route est prévue en 2012.

Les Railports

Chaque plate-forme aéroportuaire, dénommée « Railport » est en charge de créer les installations ferroviaires (embranchement et gare) et d'organiser l'exploitation des gares ferroviaires fret à grande vitesse avec des trains aménagés pour transporter des containers aériens. L'objectif est de développer l'activité fret aérien sur les aéroports grâce à un nouveau concept qui optimise l'intermodalité fer/air et facilite le report modal du camion et du court courrier sur le train.

Pour se faire, les Railports sont constitués dans un premier temps en association d'une part pour mobiliser et convaincre les différents acteurs publics et privés à l'échelle locale, régionale et nationale de chaque pays et d'autre part pour pouvoir financer les études en partenariat. Enfin chaque railport est membre d'Euro Carex pour porter le dossier au niveau européen.

Lyon Carex

Le projet « Carex » (Cargo Rail Express) a pour objectif le développement de l'activité fret express et cargo par train à grande vitesse sur le réseau ferroviaire européen de ligne à grande vitesse (LGV) entre plates-formes aéroportuaires européennes.

L'enjeu est de renforcer l'attractivité de la plate-forme Lyon-Saint Exupéry et de son territoire au niveau international afin de :

- développer l'activité du fret aérien et des entreprises installées sur CargoPort
- capter de nouvelles compagnies aériennes moyen et long courrier
- attirer l'implantation de nouvelles entreprises sur le site et sur les communes riveraines
- générer de l'activité économique et donc de l'emploi
- conduire une croissance dans le cadre d'une politique de développement durable prenant en compte la réduction des gaz à effet de serre

La finalité est de devenir un des principaux hubs du transport international multimodal du sud Européen pour passagers et fret.

Le potentiel des flux en gare TGV Fret est estimé autour de 132 000 tonnes, au démarrage opérationnel du projet en 2012. Une progression de 60 % des volumes a été évaluée sur une période de 10 ans (2022) (* Etude ELCIMA).

Le projet EURO CAREX



Développement de l'activité fret par trains à grande vitesse entre plateformes aéroportuaires grâce au réseau de LGV en France et en Europe

Projet Carex labellisé « Grenelle environnement »



7 sites sélectionnés en 1^{ère} phase : CDG (2 gares), LYS, LON, LGG, AMS, CLG

La gare ferroviaire fret à grande vitesse (horizon 2012) sur la zone de CargoPort



Gare TGV Lyon-Saint Exupéry

Zone CargoPort

Emplacement retenu pour projet LGV fret et implantation gare fret

L'Association EURO CAREX

L'association Euro Carex sera créée en octobre 2008 après la constitution de Lyon Carex. Son siège sera à Bruxelles.

Elle aura pour objet de promouvoir à l'échelle européenne la création d'un service européen de fret ferroviaire à grande vitesse connecté à des plates-formes aéroportuaires et consolider les études pour une présentation globale à la Commission Européenne afin d'obtenir des aides financières.

Les membres seront les présidents des railports, les gestionnaires ferroviaires et les aéroports.

Les clients seront représentés dans chacun des railports et se regrouperont dans un consortium EuroCarex.

Actuellement sont constitués en association :

- **Roissy Carex** : Président Yves Paternotte, député du Val d'Oise et Maire de Sannois
- **Liège Carex** : Président Jean-Pierre Grafé, plusieurs fois ministre dans les différents gouvernements de Belgique et vice-président de la SAB (Société de Développement de l'Aéroport de Liège-Bierset)
- **Londres Carex** : Président Jacques Gounon, PDG du groupe Eurotunnel
- **Amsterdam** : n'est pas constitué en association mais une convention a été signée en juin 2008 avec Carex et le groupe d'Initiative HST Cargo Schiphol dont le président est Van Dijk, échevin de la commune de Haalemmermee et également président de Cockpit Van Amsterdam Connecting Trade.

Le plan Grenelle de l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry

Le 28 janvier 2008, l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry s'est engagé aux côtés de l'Etat et des acteurs majeurs du transport aérien français en signant à Paris la convention du Grenelle de l'environnement. En mars 2008, il présente son plan d'actions découlant de cette convention en 3 axes majeurs dans les domaines de la lutte contre les nuisances sonores, la préservation des ressources et la lutte contre le réchauffement climatique.

Pour que ces engagements ne soient pas un document de plus, l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry a réalisé un véritable plan d'actions sur les 4 prochaines années. Le plan Grenelle de l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry est la déclinaison concrète de la convention nationale et s'articule en 3 axes majeurs : la lutte contre les nuisances sonores, la préservation des ressources et la lutte contre le réchauffement climatique.

1- Le domaine des nuisances sonores est l'axe le plus sensible pour les populations riveraines des plates-formes aéroportuaires et est de ce fait la première préoccupation de l'Aéroport. Cette problématique est largement intégrée dans les actions mises en œuvre par l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry. Pour exemple, il reste encore la seule plate-forme aéroportuaire à avoir mis en place, et ce depuis 1998, un médiateur qui répond à toute demande d'information ou réclamation sur le trafic aérien impactant les communes riveraines. CONSTAS le système de suivi des trajectoires des avions et monitoring de bruit est complété par le premier simulateur de vol simplifié un outil pédagogique et ludique qui permet de mieux faire comprendre les problématiques qui sont liées aux approches et décollages aux abords de Lyon-Saint Exupéry. Différents groupes de travail, réunissant l'Etat, l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry et les riverains étudient plusieurs hypothèses techniques telles que la descente continue et le relèvement des altitudes d'approche.

2- La préservation des ressources

Depuis 1999, l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry développe une politique active en termes de :

- valorisation des déchets produits par la plate-forme avec 50 % des déchets valorisés traités par le système de tri de l'aéroport, soit près de 30 % des déchets totaux de la plate-forme. L'Aéroport s'engage à améliorer le niveau de valorisation global des systèmes collectifs et privés. Un diagnostic est en cours de réalisation pour définir des modes de gestion adaptés.
- préservation des ressources en eau, du fait de sa consommation de l'ordre de 800 000 m³ par an et des rejets générés par les activités qu'il accueille, traités via un bassin d'infiltration et une station d'épuration. La qualité de l'eau de la nappe phréatique, dans laquelle puise l'aéroport pour ses besoins est l'objet d'une surveillance soutenue. Les groupes de réfrigération sont d'ailleurs en cours de remplacement par des condenseurs à air afin d'économiser la consommation d'eau.
- sensibilisation à la politique environnementale et aux maîtrises des risques. Une sensibilisation est faite auprès de tout nouvel embauché des Aéroports de Lyon ainsi qu'à l'ensemble du personnel du fait de la certification ISO 14001 obtenue par l'Aéroport en 2002. Afin d'étendre la préoccupation environnementale à l'ensemble de l'aéroport, des correspondants seront recrutés au sein de tous les services d'Aéroports de Lyon. Ils seront garants des bonnes pratiques du personnel. De même des volontaires dans les entreprises présentes sur l'aéroport travailleront à l'amélioration de l'environnement du site aéroportuaire.

3- La lutte contre le réchauffement climatique

Elle est l'un des défis majeurs que notre société devra relever dans les années à venir. L'Aéroport est très attentif à cette problématique et poursuit ses efforts dans la surveillance des émissions que produit son activité.

- Coparly (Comité pour le contrôle de la Pollution Atmosphérique dans le Rhône et la région Lyonnaise) réalise des campagnes de mesures de la qualité de l'air. De plus, un contrôle permanent est effectué et les résultats sont publiés via un bulletin d'indicateurs trimestriels communiqué dans les communes environnantes. COPARLY réalise également une cartographie des émissions polluantes.
- Un audit énergie a été réalisé entre novembre 2005 et décembre 2006. Des économies d'énergie ont ainsi été identifiées. L'Aéroport a retenu 19 actions étudiées en termes de faisabilité, d'impact financier et de retour sur investissement. Cette étude a débouché sur un véritable programme pluriannuel énergétique.

Dans le cadre du Grenelle contre le réchauffement climatique, les engagements l'Aéroport portent principalement sur :

- la limitation des émissions
En 2008, afin de limiter l'utilisation d'APU (Auxiliary Power Unit), une turbine auxiliaire alimentée par du kérosène et fournissant l'énergie nécessaire aux avions, **l'Aéroport va procéder à l'installation d'un réseau d'alimentation électrique en 400 Hz** sur la Jetée, bâtiment accueillant le hub eurorégional d'Air France et sur toutes les passerelles d'accostage. Cet investissement représente plus de 3 millions d'euros sur 2 ans.

Le parc automobile, en contrat location maintenance, répond à un cahier des charges axé sur la maîtrise des émissions CO₂. **L'Aéroport a ainsi réduit ses émissions de -15 % de CO₂ sur un parc de 50 véhicules.** Un véhicule GNV (gaz naturel véhicule) est actuellement en test. S'il était concluant, la flotte pourrait s'étendre à 10 véhicules de ce type.

- la limitation des consommations
Un bilan carbone va être réalisé pour l'ensemble de la plate-forme aéroportuaire en 2009. La création de deux postes, « Messieurs Anti-gaspi », permettra en 2008 la mise en œuvre d'un plan d'économie d'énergie.
L'Aéroport Lyon-Saint Exupéry intègre une nouvelle approche dans ses futures constructions pour aller vers des **bâtiments HQE®** (Haute Qualité Environnementale) à moindre impact sur l'environnement.
Pour les travaux sur les bâtiments existants, Lyon-Saint Exupéry s'engage à **intégrer une action environnementale pour 80 % des gros travaux** de modification ou d'aménagement qu'il réalise. Dans cette optique, la politique achat intégrera des critères environnementaux dans les marchés passés avec les prestataires.
- Compenser les émissions
A partir de octobre 2008, les émissions dues aux déplacements effectués en avion pour raison professionnelle par le personnel d'Aéroports de Lyon seront intégralement compensées.

L'Aéroport proposera cette démarche de compensation à ses clients passagers en mettant à leur disposition sur le site Internet de Lyon-Saint Exupéry, un calculateur leur permettant de connaître les émissions liées à leurs voyages et la possibilité d'effectuer un don en ligne destiné à financer un projet de compensation de CO₂ dans un pays en voie de développement.

Lyon-Saint Exupéry est membre du projet CAREX, qui vise à développer un système de transport de fret ferroviaire LGV pour la desserte de villes et territoires en France et en Europe de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle afin de répondre à la saturation des grandes plates-formes aéroportuaires et à la problématique environnementale.

Nom :

Aéroport Lyon-Saint Exupéry

Gestionnaire :**Société anonyme AEROPORTS DE LYON**

Président du Conseil de Surveillance : Guy Mathiolon

Président du Directoire : Yves Guyon

Direction des Aéroports (plates-formes de Lyon-Saint Exupéry et Lyon-Bron)

Directeur général : Philippe Bernand

Effectifs :

5 374 dont Aéroports de Lyon : 470

200 entreprises implantées ou ayant des employés sur le site

95 opérateurs de fret

Trafic passager 2007 : 7 320 952 passagers (+ 8.4 % par rapport à 2006)

Trafic passager 2008 arrêté à fin août : 5 423 452 passagers (+ 9.8 % en cumul 2008/2007)

Mouvements d'avions commerciaux en 2007 : 126 578 (+ 1.9%)

Escales desservies par lignes régulières : 89 dont 59 lignes internationales et 30 lignes nationales

Nombre de compagnies aériennes : 63 dont 49 compagnies étrangères et 14 compagnies françaises

Escales desservies par lignes cargo : 8

Trafic fret et poste avionnés 2007 : 36 899 tonnes (-9.6 %)

Trafic fret et poste avionnés 2008 arrêté à fin août 2008 : 21 806 tonnes (-10.3 %)

Infrastructures

Superficie 2 000 hectares dont 900 hectares de réserves foncières (parmi les plus importantes d'Europe)

Surface construite

Terminaux : Terminal 1, Terminal 2 et Terminal 3 low cost (1,300m²)-

Superficie : 68 535m².

Capacité : 9 500 000 de passagers en 2008

Terminal fret : 25 000 m² dont :

Station Vétérinaire Denrées Périssables de 720 m²

Cargoport :

50 hectares

200 hectares de capacité foncière

Pistes

2 pistes existantes : piste A : 4 000 mètres

piste B : 2 670 mètres

2 pistes projetées (APPM 1999)

pistes C et D : 3 200 mètres chacune